



Université de
Sherbrooke

Faculté des lettres et
sciences humaines

Département d'histoire

HST 496 L'histoire des femmes dans le monde occidental

Préalable: aucun

(3 crédits)

Été 2024

Enseignante : Stéphanie Lanthier, chargée de cours à forfait

Téléphone : 819 821-8000 poste 63180

Bureau : E5-3123

Disponibilités : sur rendez-vous

Courriel : Stephanie.Lanthier@USherbrooke.ca

« Je célèbre l'enseignement qui favorise la transgression – un mouvement contre et au-delà des limites.
C'est un mouvement qui fait de l'éducation une pratique de la liberté ». bell hooks,
Teaching Community: A Pedagogy of Hope, 2003.

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Connaître les origines socioéconomiques et idéologiques de la condition des femmes en Occident; comprendre les grandes étapes de l'évolution de cette condition; analyser les étapes et les effets du mouvement des femmes.

CONTENU

La philosophie en Grèce, le droit à Rome et le paradoxe de la chrétienté européenne. La féodalité, l'avènement du capitalisme bourgeois, la Révolution industrielle. Les théoriciennes de la revendication des femmes. Les transformations récentes de la vie des femmes et leur signification.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Dans ce cours l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de :

Découvrir l'historicité de la condition subordonnée des femmes vivant en Occident; comprendre les grandes étapes de l'évolution de cette condition à travers les discours philosophique, religieux, juridique, médical, économique et politique; examiner la place des femmes au quotidien; saisir la naissance et les effets du mouvement des femmes; tracer l'évolution des revendications féministes et présenter quelques théoriciennes de la pensée féministe.

CALENDRIER DU COURS

1 ^{er} mai	Présentation du cours et de l'approche pédagogique. L'histoire des femmes et du genre. Portrait d'ensemble : concepts, courants et approches.
6 mai	Représentations du féminin à travers l'histoire : les corps piégés : Antiquité et Époque moderne.
8 mai	Paysage impressionniste de la pensée féministe : Hildegarde de Bingen. Christine de Pizan. Isotta Nogarola. Olympe de Gouges, Mary Wollstonecraft.
13 mai	Droits des femmes. Sororité. Le mouvement des femmes organisé aux 19 ^e et 20 ^e siècles. Droit de vote. Diversités des luttes. *Début de la revue historique de l'actualité

15 mai Agora du carrefour	Conférence de Pr Patrick Snyder et visite de l'exposition du 50^e anniversaire du CSF Femmes, religions et laïcités : les positions du CSF et de la FFQ
20 mai	Congé fête des Patriotes
Période d'évaluation des enseignements du 20 mai au 10 juin 2024 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/	
22 mai	De l'historicité du discours essentialiste et de la scolarisation des filles : Éducation, domesticité et art ménager. La révolution industrielle. La pensée de Betty Friedan.
27 mai	De l'invisible au visible : le travail des femmes d'hier à aujourd'hui. La fin d'un mythe. La pensée de l'historienne et militante féministe Sylvia Federici.
29 mai	Conférence du linguiste Gabriel Martin L'histoire des femmes à Sherbrooke. Aux interstices des archives, du local et du global : Monique Béchar, Anna Canfield et Maggie Sirois
3 juin	Cercles de lecture : Discussions virtuelles autour d'articles préalablement lus
5 juin	Cercles de lecture : Discussions virtuelles autour d'articles préalablement lus
10 juin	Conférence de la sociologue et responsable du dossier de l'immigration à la Ville de Sherbrooke Roukayatou Abdoulaye et d'Aïssé Touré et Vania Larose de BlackEstrie Par-delà les stéréotypes. Expériences afrosherbrookoises de la racialité et de l'intersectionnalité. Voix de femmes et trajectoires de vie
12 juin	Femmes et guerres. Violences sexuées et sexuelles. Les corps au service de la nation réelle et imaginaire.
17 juin	Diversité des luttes. Les mouvements de libération des femmes. Le droit à l'avortement. Projection du film sur les héritages féministes <i>Comme un besoin de révolution</i>
19 juin	Examen final (en classe)

MÉTHODOLOGIE

La forme du cours est plurivalente : exposé magistral, projection de photos, extraits de livres et de films, discussions en petits groupes, revue historique, conférences. *La matière proposée peut subir des modifications. * Ce cours aborde des sujets sensibles. La responsable du cours ne prononcera pas d'avertissement à chaque séance, étant donné que tout matériel peut potentiellement être déclencheur en raison des expériences qui façonnent votre parcours personnel. Il est fortement encouragé d'aller chercher de l'aide en cas de besoin.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

*Lectures obligatoires pour le Cercle de discussion virtuelle (disponibles dans Moodle).

ÉVALUATION

Examen final	40 % (19 juin)
Réflexion (à deux ou individuellement)	30 % (12 juin)
Cercles de lecture	10 % (3 et 5 juin)
Revue historique (à trois ou quatre)	5 % (13, 22, 27 et 29 mai, 10, 12, 17 juin)
Synthèse écrite « Le petit cours d'histoire féministe »	10 % (au plus tard, 31 mai)
Participation (présence, engagement, respect envers autrui)	5 % (19 juin)

Considérations sur l'évaluation :

Participation (présence au cours et aux conférences, participation respectueuse en classe (ateliers et autres)) 5 points

La présence au cours est nécessaire pour la bonne compréhension du cours. Au-delà de cette évidence, votre présence active, engagée et respectueuse sera évaluée.

Examen (40 points)

Examen 2 : Trois questions à long développement seront proposées sous la forme d'un examen-synthèse. Vous choisirez une seule question. Cet examen portera sur l'ensemble de la matière couverte y compris les cercles de lecture et les conférences. (40 %)

Réflexion (30 points)

Réflexion réalisée à partir d'une question imposée. L'exercice peut se faire à deux. (7 pages, maximum)

*La question sera donnée 4 semaines avant la date de remise.

- Critères d'évaluation

Compréhension de la question

Pertinence des arguments, profondeur et précision des concepts 10 points

Clarté du propos et structure de l'argumentation 8 points

Recherche (références aux autrices et auteurs) 6 points

Synthèse 5 points

Titre 1 point

Revue historique d'une actualité (5 min./5 points)

En équipe, on offre un arrêt sur une chronique, une nouvelle ou une image qui touche la vie des femmes ou des personnes de la communauté LGBTQ d'ici ou d'ailleurs (ex. l'agentivité autochtone, les batailles de l'intime, l'éducation des filles, les représentations du corps, les enjeux liés au droit à l'avortement, etc.). Votre choix devra provenir d'un média et il sera fait soit à partir de la presse écrite et son extension dans le numérique, de la presse audiovisuelle traditionnelle (radio, télévision), de la presse Internet (blogues, lettres) ou des médias sociaux (Facebook, YouTube ou Twitter).

Présentation de *l'arrêt sur* (une chronique, une nouvelle ou une image) /2points
Ce que c'est... et son contexte

Capacité à formuler son sens critique /2points

Profondeur argumentaire et contexte historique /1point
Vocabulaire et aisance orale

*Rien n'est à remettre par écrit. L'équipe est évaluée sur sa performance orale.

Cercle de lecture (10 points)

À l'intérieur d'un groupe professionnel de discussion (4 personnes) d'une durée de 45 min. Cet exercice se veut une exploration de questions liées à l'histoire des femmes et du genre à partir de textes préalablement choisis (disponibles sur la plateforme Moodle).

L'idée est de contribuer intellectuellement à un échange à 4 personnes sur la plateforme Teams (synchrone) pendant 45 min. Il vous faudra lire les trois articles qui vous seront soumis préalablement. L'échange à 5-6 personnes se fera sous la supervision et l'animation de la titulaire du cours.

Les groupes de discussion seront créés selon 8 plages horaires, les 3 et 5 mai. Vous choisissez la

plage (le groupe) qui vous convient le mieux en m'écrivant votre préférence par courriel (donnez-moi deux choix).

Synthèse « Le petit cours d'histoire féministe » (10 %)

À partir de trois capsules de votre choix, réalisez une synthèse écrite de l'œuvre numérique « Le petit cours d'histoire féministe » (2- 3 pages). Pour ce faire, vous devez visionner les capsules YouTube et les résumer en quelques lignes. Puis, tout en ayant en tête des concepts vus en classe (ex. socialisation, division sexuelle, invisibilisation/visibilisation, agentivité, empoussancement, intersectionnalité, etc.), vous devez faire l'exercice suivant : de quelles manières ces concepts sont-ils intégrés ou développés par l'autrice ?

Intégration des concepts (au moins deux) à votre synthèse /4 points

Clarté du propos /2 points

Résumé de la capsule x 4 (de quoi elle parle, chacune) et pertinence du propos /4 points

***À chaque évaluation écrite (réflexion et examens) un maximum de 10 % sera enlevé pour les fautes d'orthographe ou de grammaire.**

Pour la remise des évaluations de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

Les étudiants et étudiantes pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels#acc-16704-1961>

Mesures d'accommodement pour les examens (si requis) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes le plus tôt possible en début de trimestre si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle- Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/integrite-intellectuelle-estudiants) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/antiplagiat).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

BIBLIOGRAPHIE

Disponible sur Moodle

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
